

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste :
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

annonces, la ligne... 20c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT PAIÉES
Du droit de refuser la publication
des insertions... 30c.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne :
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

6 Avril 1882.

UNE LEÇON.

L'alliance franco-russe, dont on a essayé
de parler, a fait son temps. Voici en quels
termes un journal panslaviste de Saint-Pé-
tersbourg, l'Echo, s'exprime à ce sujet :

« Au dernier essai de mobiliser une par-
tie de l'armée française, en vue de l'expé-
dition de Tunisie, on a reconnu que la
réorganisation de l'armée n'était qu'un
mot vide de sens, et les quelques semai-
nes du gouvernement de M. Gambetta,
terminées par une chute sans lutte et sans
gloire, ont suffi pour démontrer que ce
soi-disant grand homme ne serait jamais
de taille à lutter contre Bismark et à dé-
molir son passé politique.

« L'impuissance militaire de la France
est chose si connue que personne n'en
doute, et comme dans les éventualités poli-
tiques probables et attendues en Europe,
l'inertie de la France est certaine, et com-
me cette inertie aura une influence déci-
sive sur le cours des événements, notre
devoir est de montrer les causes de cette
impuissance.

« L'année dernière a été appelée l'année
des expérimentations ; au sujet de la
France, on peut dire que les onze années
de République n'ont pas été autre chose
qu'une série d'expériences qui n'ont pas
réussi. — Nous parlerons de la force ar-
mée de ce pays qui, dans les temps pré-
sents, constitue la mesure de la significa-
tion politique de chaque Etat.

« Dans tous les pays du monde, le chef
supérieur de l'armée est le chef de l'Etat.
En France, la loi de 1875, sur l'organisa-
tion de l'armée, reconnaît au Président de
la République le droit de disposer de l'ar-
mée, mais la question du commande-
ment supérieur n'a pas été résolue. On
s'est contenté de dire que le vrai chef de

» l'armée, en temps de paix, est le ministre
de la guerre. Depuis 1871, l'armée eut dix
de ces chefs : de Cissey (23 mois), du Ba-
rail (12 mois), de Cissey (26 mois), Ber-
thaux (17 mois), Rochebouët (moins d'un
mois), Borel (13 mois), Grésley (10 mois),
Farre (22 mois), Campenon (2 mois) et
Billot depuis le 30 janvier 1882.

« Ces changements continuels nuisent à
l'armée : chaque ministre de la guerre
appartient à un autre parti que ses de-
vanciers, et, une fois arrivé au pouvoir, il
cherche à détruire l'œuvre de ses prédé-
cesseurs. C'est à cause de cela que la
réorganisation de l'armée a fait de si fai-
bles progrès, et si, sous la présidence
Thiers et Mac-Mahon, on a accompli les
réformes les plus importantes, depuis
1876 on n'a rien fait.

« Billot va diminuer la durée du service ;
son successeur, pour être plus populaire,
abrègera encore la durée du service. La
popularité est le point important ; on lui
sacrifie l'intérêt de l'armée et on oublie
que, sans l'armée, la France ne reprendra
jamais la situation qui lui appartient en
Europe. L'avenir de l'armée française
n'est pas souriant et celui du pays est en-
core plus triste.

« Les expériences par lesquelles passe la
République française ne se limitent pas
seulement à l'armée, mais elles touchent
à toutes les bases sur lesquelles reposent
l'Etat et la société qu'elles désorganisent
systématiquement.

« La France d'aujourd'hui chasse Dieu
de l'école et de l'armée, elle est désorgani-
sée non-seulement au point de vue des
principes, mais encore au point de vue
intellectuel, et ce n'est pas au milieu de
ce chaos que nous irons chercher des al-
liés.

« L'armée française, dans sa composition
actuelle, pourrait défendre avec honneur
les frontières du pays, mais elle ne sau-
rait vaincre l'Allemagne, elle manque de
forces morales. L'importance politique de
la France est moindre que celle de l'Ita-
lie qu'elle a créée, et c'est si vrai, qu'au-

» cun Etat ne s'occupe d'elle ni ne recher-
» che son alliance. »

Chronique générale.

Dans plusieurs départements, dit le Cons-
titutionnel, on signe des pétitions pour de-
mander au Président de la République et
aux ministres l'abrogation de la loi athée
sur l'enseignement primaire.

Les préfets, dans leur rapport au minist-
re de l'intérieur, paraissent étonnés de ce
réveil subit de l'opinion publique, déter-
miné par la nouvelle loi.

Ce pétitionnement mérite d'être encoura-
gé et doit être imité. Toutes les formes de
protestation sont bonnes ; l'inaction seule
serait nuisible.

Le général Lambert, qui arrive de Tunis,
a donné son opinion sur la réorganisation
de la Régence.

D'après le Télégraphe, il serait d'avis qu'il
faudrait des mesures complètes et radicales :
Remboursement ou endossement de la dette,
mise de l'armée tunisienne sous l'autorité
française, et c.

N'oublions pas que le Télégraphe est en
train de devenir un organe gambettiste.

L'ORGANISATION DE LA TUNISIE.

M. Cambon a reçu, mardi matin, à Tu-
nis, les représentants des puissances étran-
gères et les principaux membres de la colo-
nie.

Une fois les réceptions officielles termi-
nées, M. Cambon se mettra immédiatement
à l'étude de l'organisation financière et ad-
ministrative du pays, afin de pouvoir trans-
mettre au gouvernement un rapport com-
plet.

Il pourrait se faire que M. Cambon, à
l'exemple de M. Tirman en Algérie, entre-
prit un voyage à travers la Régence, dans

le but de se rendre un compte exact des
réformes à accomplir et des intérêts à ména-
ger. (France.)

On télégraphie de Marseille au National :

« Les mouvements de troupes recom-
mencent. Divers embarquements vont avoir
lieu.

» Environ 500 hommes appartenant à
l'artillerie et aux pontonniers partiront le 8
et le 12 pour Oran, Philippeville et Alger. »

Le Temps explique ainsi les renseigne-
ments donnés par le Figaro au sujet des ba-
taillons rappelés de Tunisie :

« M. de Freycinet a déclaré à la tribune
du Sénat et de la Chambre que l'effectif du
corps d'occupation, qui était à l'origine de
45,000 hommes, avait été ramené à 35,000,
et que l'on tendrait à le ramener à 30,000,
chiffre nécessaire à l'état normal. Des ins-
tructions de deux genres ont été données
par le ministre de la guerre : les unes à titre
immédiat pour effectuer les réductions indi-
quées ; les autres à titre éventuel pour ré-
duire l'effectif au-dessous des limites précé-
dées, si les circonstances le permettaient. »

Un journal italien, la Rivista, nous
donne le mot des fêtes de Palerme :

« Les Français devraient savoir que leur
situation est aujourd'hui à Tunis LA MÊME
QU'EN SICILE EN 1282 ! Qu'ils se rassu-
rent toutefois, mais à la condition expresse
qu'ils s'abstiennent de toute provocation ;
et, en fin de compte, qu'ils demeurent con-
vaincus que les difficultés subsisteront en Tun-
isie, tant qu'ils n'auront pas évacué le pays ! »

L'anniversaire des Vêpres Siciliennes
n'est donc autre chose qu'un avertissement
ou une sommation.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

L

BONNEZ ET VOUS RECEVREZ.

— Ils sont arrivés, madame ! vint dire l'invalide
Loiret. Il y a foule au château du Hêtre. Jacques
Bernard, Colas et tous leurs amis sont là qui compli-
mentent M. et M^{me} de Sardagne. On est dans la
joie. C'est un charme !

— Très-bien, dit M^{me} Vaurant. Et M. le docteur
Delcambre ?

— Il est arrivé aussi par le premier train.

— Celui de midi serait-il en retard ?

— Non, ma mère ! s'écria Louis, voici une voi-
ture !

— Honoré, c'est Honoré !

— Mais il n'est point seul !

— Regardez ! il est avec une vieille dame et un
vieux monsieur !

— Parfaitement ! dit M^{me} Vaurant.

Et elle donna sur le champ, à Loiret, l'ordre de
se rendre au château du Hêtre et de prévenir M. le
comte qu'elle était prête à le recevoir.

Puis, accompagnée de ses enfants, elle alla au-
devant des hôtes que lui amenait son fils Honoré.

Moins d'une heure après, toute la famille du
Hêtre entra au Clos-Vaurant dont portes et fenê-
tres étaient largement ouvertes.

Le comte et la comtesse s'avançaient les pre-
miers, tous deux sous des impressions favorables,
mais très-diverses, l'un prévoyant une scène grave
et touchante, l'autre ne s'attendant qu'à une
réception amicale.

Cette chère comtesse trouvait que le globe ne
tournait plus sur le même axe ; Manuel et Laure,
loin de se plaindre, se déclaraient mille fois heu-
reux ; Gordien acceptait de grand cœur toutes les
corvées que lui infligeait son père ; et ces petits
bourgeois de Vaurant étaient gens du meilleur
ton, professant les meilleurs principes. Des choses
incroyables ! Et toujours des mystères comme celui
des corbeilles de mariage !

Heureux d'aller se revoir en présence de leur
excellente amie M^{me} Vaurant, leur soi-disant tante,
et de tous les siens, Manuel et Laure savouraient le
plaisir de se retrouver sur le théâtre de leurs
fraîches amours.

Ils se revoyaient eux-mêmes, couple fleuri, folâ-
trant avec leurs bouquets dans ces campagnes
qu'ils foulaient de nouveau. Ils venaient de rece-
voir les félicitations des Bernard, des Colas, de

Jeanne Simon, de nombre d'autres, ils en étaient
pénétrés.

— Je voudrais, disait Manuel, pouvoir combler
toutes ces bonnes gens, surtout Colas, qui nous a
porté bonheur, pour me servir d'une locution
débonnaire comme lui !

— L'expression de sa reconnaissance pour le
peu que nous avons fait, dit Laure, m'a profondé-
ment touchée.

— Malgré cela, je ne regretterai jamais, ma
chère Laure, la fortune qui m'eût privé de connaî-
tre ton courage, ton dévouement, ton amour...

— Plus bas ! fit la jeune femme, qui ajoutait :
Ni moi, Manuel, car elle l'aurait empêché de deve-
nir l'homme de valeur dont les succès me rendent
fière.

— Nous devons beaucoup à la sage fermeté de
ton père, encore plus à notre vieil ami Delcambre,
à Honoré, mon aimable modèle...

— Et à sa mère, ajouta Laure, complétant la
pensée de son mari.

Gordien et Suzanne suivaient. Venaient enfin,
fermant la marche, le docteur, donnant le bras à
M^{me} Flaviane, ils causaient à voix basse, d'un ton
affectueux et confidentiel.

— Vous me faisiez grand peur, disait la sainte
fille ; je sentais que vous n'aviez pas tort, mais je
tremblais en priant pour eux et pour vous.

— Vous aviez mille fois raison, mademoiselle,

car, dans les choses de ce monde, l'imprévu détruit
sans cesse les meilleures combinaisons. Mais l'im-
prévu, ici, s'est trouvé tout en notre faveur.

— Providentiellement ! dit Flaviane.

Et à l'instant où de ses lèvres pieuses sortait ce
mot sacré, M^{me} Vaurant ouvrait enfin pour la pre-
mière fois la porte de son grand salon où, si ce
n'est elle, personne n'était entré depuis la mort de
maître Honoré Vaurant.

Elle l'ouvrait à deux battants, y introduisait ses
deux hôtes et ses quatre enfants, et descendait
ensuite le perron pour aller à la rencontre de la
famille du Hêtre.

Autant était simple et sévère l'ameublement du
reste de sa demeure, autant était riche celui de la
grande pièce de réception.

A l'époque où Jules de Sardagne avait vendu ses
domaines du pays de Vignebois, maître Baillif fut
chargé d'acheter le mobilier de son salon, et sur-
tout les portraits de famille.

Cette commission fut faite avec un zèle intelli-
gent.

Consoles, canapés, fauteuils, vases, candélabres
et pendule, lustre et glaces, tapis, rideaux, tout
ce qui meublait la pièce d'apparat ou était morte-
subitement la jeune marquise de Sardagne, se
trouvait au Clos-Vaurant dans le salon mystérieux.

Sur l'un des panneaux, on voyait les trois grands
portraits du vieux marquis, de sa première femme,

FAVEUR SPÉCIALE
ACCORDÉE A NOS ABONNÉS

5 fr.

AU LIEU
DE

8 fr.



Nos abonnés connaissent, de réputation au moins, la vaillante et spirituelle

LANTERNE D'ARLEQUIN

illustrée de charmants dessins d'actualité, reproduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. F.

L'abonnement à la Lanterne d'Arlequin est de 8 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit à tout abonné d'adresser une bande de notre journal à M. le Directeur de la Lanterne d'Arlequin, rue Richelieu, 13, à TOURS.

L'ART NATIONAL, Étude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEUZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 80 francs; reliure artistique, 100 francs, payables à 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

La Librairie ABEL PILON (A. LE VASSEUR, Succr, 33, rue de Fleurus) vient de mettre en vente un magnifique ouvrage, l'Art national, qui obtient un succès éclatant et bien mérité.

L'Art national, en effet, n'est pas seulement un ouvrage de luxe, c'est encore, et surtout, un livre d'utilité première, indispensable à tous ceux qui ont le culte de la patrie. L'auteur, H. DU CLEUZIOU, en développant l'histoire de l'art en France, démontre que cet art, né de notre sol, se prolonge à travers les âges comme un filon gaulois, où l'étranger n'a rien à revendiquer. Dans ces pages magistrales, l'archéologie, avec ses preuves irréfutables, vient à l'appui de l'histoire: c'est l'œuvre d'un savant, qui écrit avec la clarté et la verve d'un vulgarisateur. L'auteur, s'adressant à tout le monde, s'est gardé des termes techniques; il a voulu parler une langue qui fût intelligible à tous; son livre est, nous osons le dire, une œuvre vraiment nationale. Les illustrations, exécutées sur les dessins de l'auteur d'après les monuments du pays et de ses musées, sont répandues avec une profusion et un à-propos si grand, qu'elles sont devenues l'expression réalisée du texte. Typographie, chromos, gravures, et la reliure elle-même vrai modèle de gaufrage artistique, sont dignes, en tout point, de la grandeur de l'œuvre.

L'Art national sera bientôt entre toutes les mains.

L'ART NATIONAL, Étude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEUZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 80 francs; reliure artistique, 100 francs, payables à 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEOPROY.

Editeur: Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 10 francs; 6 mois, 6 francs.

Appel aux Poètes.

Un Concours poétique est ouvert à Fécamp (Seine-Inférieure).

Demander le programme à M. E. HÉROUARD, 30, rue Sainte-Croix, à Fécamp (Seine-Inférieure).

LES CHEMINÉES ne fument plus avec le fumifuge H. CAHUZAC, ingénieur à Béziers (Hérault), breveté en France et à l'étranger. — Pose facile. — Prix depuis 12 fr. Envoi franco du catalogue.

LES FRÈRES MAHON médecins spécialistes obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il se rend le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. De 3 heures à 5 heures, à la pharmacie GABLIN, — Gondouins à Paris, rue de Rivoli, 30.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A POITIERS	A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 48 matin.	11 h. 12 matin.
8 25 —		7 39 soir.	4 55 —
11 15 —		4 55 —	
1 17 soir.		11 48 —	9 40 soir.
4 55 —			
7 50 —			

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A MONTREUIL	A SAUMUR
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 59 matin.	6 30 matin.
8 35 —	5 17 soir.	4 30 —	4 30 —
12 15 soir.	3 50 —	11 40 —	
6 45 —	10 47 —		

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Saumur à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 10. P. GODRT, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 AVRIL 1882.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	
3 %	83	30		Comptoir d'escompte	1016	25		C. gén. Transatlantique	555		2 50
3 % amortissable	83	75		Crédit de France				Canal de Suez	2580	20	
3 % amortissable nouveau				Crédit Foncier, act. 500 fr.	1665	10		Société autrichienne			
4 1/2 %	111	40		Obligations foncières 1877				OBLIGATIONS.			
5 %	118	30		Obligations communales 1879	438			Est	374		
Obligations du Trésor	510			Obligat. foncières 1879 3 %	438	3		Midi	374		
Obligations du Trésor nouvelles	510			Soc. de Crédit ind. et comm.				Nord	380		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	250			Crédit mobilier	625	5		Orléans	374	75	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	305	5		Est	775			Ouest	373		
— 1865, 4 %	513			Paris-Lyon-Méditerranée	1793	50		Paris-Lyon-Méditerranée	372	75	
— 1869, 3 %	407			Midi	1297	50	7 50	Paris (Grande-Ceinture)			
— 1871, 3 %	395			Nord	2115		10	Paris-Bourbonnais	374	50	
— 1875, 4 %	519			Orléans	1330	5		Canal de Suez	555		
— 1876, 4 %	518	75		Ouest	825		7 50				
Banque de France	4900			Compagnie parisienne du Gaz	1640	40					

CHEMIN DE FER D'ORLÈANS GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 8 minutes du matin.	express-poste (s'arrête à Angers) omnibus-mixte
6 — 45 —	omnibus
8 — 56 —	omnibus
1 — 25 —	soir, omnibus
3 — 32 —	express
7 — 15 —	omnibus (s'arrête à Angers)
10 — 37 —	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte omnibus
8 — 21 —	omnibus
9 — 43 —	express
12 — 40 —	soir, omnibus-mixte
4 — 44 —	omnibus
10 — 28 —	express-poste

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive Saumur à 6 heures 56.

EXTRAIT D'acte de Société.

Suivant acte reçu par M^e Paul TAUREAU, notaire à Doué, le 15 mars 1882, enregistré.

Il a été formé entre M. AUGUSTE MANGONNEAU, négociant, et M. JEAN DEFOY, ancien buissier, demeurant l'un et l'autre à Doué, une société en non collectif, ayant pour objet les opérations de banque et d'escompte.

Cette société a été formée pour 10 années commençant le 1^{er} avril 1882 et devant finir le 1^{er} avril 1892.

La raison et la signature sociale seront: A. Mangonneau et Defoy.

Le siège de la société est fixé à Doué.

Les deux associés auront la gestion de la maison de banque et la signature sociale.

Les engagements souscrits de cette signature et dans l'intérêt des affaires sociales seront seuls obligatoires pour la société.

Des expéditions dudit acte ont été déposées au greffe de la justice de paix de Doué et au greffe du tribunal de commerce de Saumur, le 3 avril 1882.

Pour extrait: PAUL TAUREAU. (207)

A LOUER DEUX MAISONS

Sises à Saumur, place et rue du Marché-Noir.

La première, actuellement occupée par M. Prudhommeau, serrurier, fait angle sur la place et la rue du Marché-Noir.

La seconde, occupée par M^{me} Guichard, corsetière.

Les deux maisons peuvent être réunies en une seule, si on le désire.

S'adresser à M. Prudhommeau et à M^{me} Guichard, ou au bureau du journal.

A CÉDER, pour cause de santé, un atelier de corsetière et magasin de corsets. — Clientèle de premier ordre. — Conditions avantageuses. — S'adresser au bureau du journal.

M^e GAUTIER, notaire à Saumur, demande de suite un petit clerc sachant bien écrire.

Etude de M^e ROUSSE, notaire à Martigné-Briand.

Aux termes de son testament fait en la forme olographe, en date, à Martigné-Briand, du vingt-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-un, déposé le vingt janvier mil huit cent quatre-vingt-deux au rang des minutes de M^e ROUSSE, notaire à Martigné-Briand, en vertu d'une ordonnance de la même date de M. Bodin, président du tribunal civil de première instance de Saumur, ledit testament enregistré à Doué, le vingt-trois janvier mil huit cent quatre-vingt-deux, folio 70, case 4, par M. Marchand, qui a perçu neuf francs trente-huit centimes pour le droit.

M^{me} Victoire Baffoué, en son vivant propriétaire, veuve de M. Jean Sigogne, demeurant à Martigné-Briand, a légué à l'Hospice de Martigné-Briand:

1^o Une somme de trente mille francs qui sera, sous peine de nullité de ce legs, être employée de la façon suivante, dans l'année du décès de la testatrice:

Dix mille francs à la construction d'une chapelle pour ledit Hospice, et vingt mille francs à la fondation et à l'entretien à perpétuité dans le même Hospice de deux lits pour les indigents;

2^o Les draps, les nappes, les serviettes et les essuie-mains de la testatrice.

Pour extrait dressé en conformité de l'article 3 de l'ordonnance du quatorze janvier mil huit cent trente-un.

Avec invitation à tous les héritiers qui prétendraient avoir droit à la succession de M^{me} Sigogne, d'adresser à M. le Préfet de Maine-et-Loire, dans le délai d'un mois, les réclamations qu'ils auraient à faire.

Pour extrait, ROUSSE. Saumur, 17 mars 1882.

A LOUER UNE MAISON

Pour la Saint-Jean prochaine, Rue Saint-Jean, n^o 44,

Occupée par M. Limier, marchand de parapluies.

S'adresser à M. MOLLAY, rue Bo din 20, à Saumur. (111)

MAISON A LOUER

Rue de la Petite-Bilange, n^o 10. S'adresser à M. DELAMARRE. (11)

A L'ABEILLE

Modes, Mercerie, Bonneterie.

Maison J. PÉRARE, Rue Saint-Jean, 22.

On demande un JEUNE HOMME comme apprenti. (181)

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANBUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,

Demandent deux apprentis pour les modes. Conditions avantageuses. (543)

J.-A. FRESCO

Chirurgien - Dentiste de Londres,

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse-dentaire, rue Saint-Jean, n^o 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine. Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

BLANCHISSERIE SAUMUROISE.

AVIS

Le Directeur invite les dames à venir, tous les mardis, à partir de midi, pour visiter l'établissement et se rendre compte de la supériorité et des soins apportés dans le blanchiment du linge. (193)

Le DATE-CAFÉ, b. s. g. d. g.

Seul Café salubre. Jamais falsifié. — En vente chez tous les épiciers de France. 2 fr. 20 le demi-kilog. On expédie franco une boîte permettant de faire 50 tasses contre l'envoi de 1 fr. 40 en timbres-poste à l'Agence, 14, rue Halévy, à Paris. — On demande des dépositaires.



Se vend dans toutes les bonnes maisons de parfumerie du monde. Entrepôt Général: 28, Rue Bergère, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODRT.

POUDRE PURGATIVE DE ROGÉ

La POUDRE ROGÉ renferme tous les éléments, excepté l'eau, de la limonade au citrate de magnésie de Rogé approuvée par l'Académie de médecine de Paris, à cause de son goût agréable et de ses effets constants.

Avec la POUDRE ROGÉ il est facile de préparer soi-même, au moment du besoin, une boisson purgative, laxative ou rafraîchissante; elle se conserve et se transporte facilement.

La véritable POUDRE ROGÉ est vendue en flacons enveloppés de papier orange et portant la signature de l'inventeur. Tout flacon est scellé à chaque extrémité d'un cachet imprimé en quatre couleurs dont ci-contre le fac-similé. Détail: Paris, pharmacie de l'inventeur, 9, rue Vivienne, et dans la plupart des pharmacies de France et de l'Étranger.

